

Un peu d'inspiration ?

Dans cette liste, vous découvrirez quelles organisations ont convaincu le jury lors de la précédente édition de cet appel à projets, avec quel projet, et également quel soutien financier elles ont reçu pour le réaliser !

[Découvrez la liste des lauréats de l' édition 2021](#)

Vous avez une idée de projet intéressante ? Un appel à projets similaire sera organisé au printemps 2022.

Introduction

Afin d'améliorer la résilience de nos systèmes alimentaires, la Stratégie Good Food vise une augmentation de la production locale (en Région de Bruxelles-Capitale et dans sa périphérie) de fruits et légumes non transformés, ainsi que de céréales, de protéines animales et végétales ou de produits laitiers.

La stratégie vise à augmenter l'offre de produits locaux/bio/de saison,... mais également à assurer l'accessibilité de cette offre en correspondance avec les besoins locaux spécifiques (accessibilité géographique, culturelle et financière), avec un objectif d'inclusion de tous les publics y compris les plus fragilisés.

Dans cet objectif, la région encourage et soutient le **développement de projets d'agriculture urbaine** (AU) dans ses différentes formes dont l'agriculture professionnelle de pleine terre et hors sol qui fait l'objet du présent appel à projets.

L'ambition étant de favoriser la production nourricière locale tout en renforçant le rôle de l'agriculture urbaine dans l'équilibre des écosystèmes naturels et urbains et des services aux citoyens à travers :

- une agriculture ancrée dans son territoire, dont l'ambition est de nourrir les populations localement (agriculture de proximité, circuits-courts) ;
- une agriculture respectueuse de l'environnement, du vivant et de la santé ; pour l'agriculture professionnelle de pleine terre, la Région entend soutenir le développement d'une production agro écologique ;
- une agriculture rémunératrice, créatrice d'emplois de qualité ;
- des projets agricoles inclusifs, qui favorisent entre autre la cohésion sociale;
- une agriculture intégrée d'un point de vue paysager et d'aménagement du territoire.

Les projets recherchés pour 2021 pourront également mettre en œuvre différentes fonctions de l'agriculture urbaine : pédagogique, santé, sociale, etc.

Néanmoins, **la dimension productive et économique du projet doit rester l'activité principale.**

Pour qui ?

L'appel à projets s'adresse :

- aux **agriculteurs**
 - établis sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ;
 - et/ou dont la parcelle est située en Région de Bruxelles-Capitale.
- aux **entreprises / coopératives / associations**

:

- ayant des activités/un projet dans le domaine de l'agriculture professionnelle ;
- dont les projets se situent sur le territoire régional ou en périphérie, mais qui ont des retombées significatives sur la Région de Bruxelles-Capitale.

Les projets candidats doivent être en cohérence avec la [stratégie Good Food](#) régionale.

Pour quels projets ?

Deux types de projets sont éligibles à un financement :

1. **Lancement d'un nouveau projet professionnel** en agriculture durable, impliquant une activité économique de production (innovante).
2. **Soutien aux projets agricoles professionnels existants** : qui peut se traduire par la stabilisation de l'activité primaire de l'agriculteur en phase de démarrage (jusqu'à trois ans après sa création), le développement d'un tout nouveau volet d'une activité existante afin de rendre celle-ci plus durable et/ou la transition vers un modèle de production plus durable. Par exemple :
 - Soutien aux producteurs agricoles qui sont en phase de démarrage, ce qui implique souvent des coûts d'investissement élevés ;
 - Soutien aux producteurs agricoles qui souhaitent entreprendre une reconversion, ou qui sont en cours de reconversion vers l'agriculture biologique ;
 - Soutien aux activités en conversion vers des modes de production durables, en particulier agroécologiques ;
 - Soutien aux activités de production durables qui veulent étendre leurs activités.

Comment participer à cet appel à projets ?

Veillez d'abord vous référer au règlement de l'appel à projets qui vous indique toutes les modalités de demande.

Envoyez-nous, **au plus tard le 6 août 2021 à 12h**, le formulaire complété et signé ainsi que les autres documents mentionnés dans le formulaire « dossier de candidature » à l'adresse mail: agriculture@sprb.brussels.

Documents à télécharger et à compléter:

- [Règlement de l'appel à projets](#)
- Dossier de candidature (la date limite est dépassée)
- [Tableau Budget RH Indicateurs](#) avec tous ses onglets complétés (Budget, RH, Financement public, Indicateurs)
- [Plan financier complété pour 3 ans](#)
- [Déclaration relative à la législation sur les marchés publics](#)
- Une copie des statuts du porteur de projet
- Les derniers comptes et bilans du porteur de projet
- Le rapport d'activités le plus récent (s'il existe) du porteur de projet
- Joignez également toutes les autres annexes utiles
- [Suivi du subside : Conditions administratives et obligations](#)

Réglementation

- [Articles 92 à 95 de l'Ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle](#)